

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 27 mars 2013 à 8 h 30  
Salle du conseil, Hôtel de ville  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Michael Applebaum, Maire  
M. Laurent Blanchard, Président du comité exécutif  
Mme Émilie Thuillier, Vice-présidente du comité exécutif  
Mme Éline Ayotte, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Membre du comité exécutif  
M. Christian G. Dubois, Membre du comité exécutif  
Mme Josée Duplessis, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Alain Tassé, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Benoit Dorais, Vice-président du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Robert Lamontagne, Directeur général  
M. Yves Saindon, Greffier de la Ville  
Mme Caroline Bourgeois, leader du comité exécutif  
Mme Danielle Jiona, Coordonnatrice - processus décisionnel

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE13 0342**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE13 0343**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour un service de gestion et d'entretien des équipements audiovisuels et électroniques du Jardin botanique d'une durée de 3 ans et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1123815002

---

**CE13 0344**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Ascenseurs Nagle inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'entretien et la réparation des ascenseurs et des monte-charges à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une période de trente-six mois, pour une somme maximale de 130 841,55 \$, taxes incluses, conformément au document d'appel d'offres public 1835-AE;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1133438001

---

**CE13 0345**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 24 mois avec une option de prolongation de 12 mois pour la fourniture, sur demande, de chandails de différents modèles pour le personnel policier et cadet du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM);
- 2- d'accorder à Groupe Trium inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11812 et au tableau de prix joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget de fonctionnement du SPVM, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1136135002

---

**CE13 0346**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un virement de crédits de 99 710 \$ afin de couvrir les dépenses associées à la tenue publique des séances régulières du comité exécutif pour l'année 2013 conformément aux informations financières inscrites au dossier;
- 2- d'ajuster la base budgétaire de la Direction du greffe de 79 430,00 \$ à compter de 2014;
- 3- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré, à la Coopérative de solidarité WebTV pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2013 pour les services de webdiffusion des séances publiques du comité exécutif, aux prix unitaires de sa soumission, conformément à l'offre de service de cette coopérative en date du 8 mars 2013;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1130132002

---

**CE13 0347**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 465 678,70 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de la phase 2 de mise aux normes de l'aréna Michel-Normandin du complexe sportif Claude-Robillard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 385 678,70 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5629;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1120506004

---

**CE13 0348**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 100 000 \$ pour les services professionnels de la firme Gowlings Lafleur Henderson afin d'assurer la défense de la Ville de Montréal dans le cadre du dossier l'opposant au vérificateur général;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1134235002

---

**CE13 0349**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la Cité des arts du cirque pour la réalisation des activités reliées à l'éducation, à l'environnement, à la diffusion d'activités culturelles et à la promotion d'activités récréatives de plein air, pour une somme maximale de 4 713 975 \$, répartie annuellement comme suit :

<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
873 810 \$	934 485,76 \$	949 289,94 \$	969 633,61 \$	986 755,69 \$

- 2 - d'approuver la convention de services professionnels entre la Ville et la Cité des arts du cirque établissant les modalités et conditions de versement pour la durée de l'entente, soit de 2013 à 2017;
- 3 - de céder à la Cité des arts du cirque (TOHU) le mobilier de bureau anciennement utilisé par le Centre d'expertise en matière résiduelle (CEMR);
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1120014003

---

**CE13 0350**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'entente intermunicipale entre la Ville de Montréal et la Ville de Québec concernant le lancement d'un appel d'offres public et l'octroi d'un contrat pour l'acquisition de micro-ordinateurs et autres accessoires, pour une période de deux (2) ans avec la possibilité de prolonger d'une année supplémentaire;
- 2- d'autoriser le maire de la Ville de Montréal et la greffière adjointe à signer ledit projet d'entente, pour et au nom de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1130066001

---

**CE13 0351**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'addenda modifiant la permission intervenue entre la Ville de Montréal et Hydro-Québec (CE12 0554) afin de permettre à la Ville d'accéder à l'emprise de lignes de transport située en bordure du parc du Ruisseau-De Montigny, pour réaliser les travaux de plantation aux buttes 1, 2, 3 et 4 et modifier, en conséquence, la date de terminaison de la permission accordée, du 31 juillet 2014 au 31 juillet 2016, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'addenda.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1131246001

---

**CE13 0352**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Club de Gymnastique Artistique Gadbois, pour une période de 2 ans, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013, un espace au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble situé au 155 rue Greene, d'une superficie d'environ 1 729,10 mètres carrés, à des fins d'activités sportives, moyennant un loyer total de 10 125 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1124069010

---

**CE13 0353**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver le projet de contrat de prêt de locaux par lequel la Ville de Montréal prête, à titre gratuit, à Montréal Arts Interculturels, pour une période de 2 ans, à compter du 12 juillet 2013, les locaux 103, 223, 428 et 430 de l'immeuble situé au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie totale de 1 130,06 mètres carrés à des fins artistiques, le tout selon les termes et conditions prévus au contrat de prêt.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1134069002

---

**CE13 0354**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à Groupe S.A.C. inc., faisant affaires sous le nom de Go Café, à des fins de services alimentaires, des espaces fixes totalisant une superficie de 34,31 mètres carrés et des emplacements ponctuels représentant une superficie totale de 231,36 mètres carrés, aux installations suivantes: Centre sportif Claude-Robillard, l'aréna Maurice-Richard et l'aréna Michel-Normandin, pour une période de deux ans, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2014, moyennant un loyer total de 133 775,72 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de bail;
- 2- d'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1125323006

---

**CE13 0355**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver un projet d'acte entre la Ville de Montréal et Oxford le mille neuf Holdings inc. aux termes duquel la Ville consent à tolérer l'empiétement du bâtiment sis au 1009, rue de Bleury et 333, avenue Viger Ouest dans le fonds servant de la servitude de passage établi dans l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 4 211 801, le tout aux termes et conditions prévus au projet d'acte.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1122551007

---

**CE13 0356**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier maximal de 24 000 \$ à UNITERRA pour la réalisation d'un maximum de 4 missions volontaires de solidarité en 2013;
- 2- de compenser à 100 % en congé autorisé le temps requis pour les passeports, les vaccins et la prolongation du séjour pour des raisons incontrôlables et à 50 %, le temps prévu aux missions volontaires de solidarité internationale de court terme (2 à 6 semaines) qui seront réalisées en 2013;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1131238002

---

**CE13 0357**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser la réception d'une subvention de 21 020 \$ provenant du Programme d'aide aux musées du ministère du Patrimoine canadien, conditionnellement à l'obtention d'un décret d'exclusion conformément à la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou à l'obtention d'un avis favorable écrit dudit ministère;
- 2- d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser Espace pour la vie à affecter ledit montant de 21 020 \$ pour le programme d'échanges entre Espace pour la vie, le Musée de la civilisation du Québec et le Muséum national d'histoire naturelle de Paris, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 3- d'autoriser le chef du Jardin botanique de Montréal, à signer, au nom de la Ville, le protocole qui confirme la réception de la subvention.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1130429001

---

**CE13 0358**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier de 10 000 \$, pour l'année 2013, à Le Centre international de documentation et d'information haïtienne, caraïbéenne et afro-canadienne (CIDIHCA), afin de soutenir la production et la promotion des outils de communication de la 14<sup>e</sup> édition de la « Semaine d'actions contre le racisme », du 21 au 31 mars 2013;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1131375001

---

**CE13 0359**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de contrat de gré à gré entre la Ville de Montréal et Intrado Canada inc., fournisseur unique, pour le renouvellement de support et d'entretien pour le système informatique d'acheminement d'appel des centres d'urgence 9-1-1, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2016, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 651 304,52 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 26 novembre 2012, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1125971001

---

**CE13 0360**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection requise par l'article 32.3 de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)* pour la construction d'infrastructures de drainage dans le cadre de la mise en place du lot de construction CO-11 du projet de l'échangeur Turcot.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1130870001

---



**CE13 0361**

Il est

RÉSOLU :

de mandater le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement, en collaboration avec le Service de la mise en valeur du territoire, de procéder à la mise à jour du RAA;

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'adopter l'Avis de Montréal qui sera déposé à la Communauté métropolitaine de Montréal relativement à son projet de réseau artériel métropolitain en application de l'article 158.1 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal* (CMM);
- 2 - de demander à la CMM d'utiliser le réseau artériel d'agglomération (RAA) comme base de travail en vue de définir un prochain RAM.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1132928002

---

**CE13 0362**

Il est

RÉSOLU :

de radier des livres de la Ville la somme de 12 061,67 \$ en capital, en plus des intérêts et tout solde dû réclamé de monsieur Ahmed Imtiaz pour des taxes foncières, compte F-051513-95, pour les exercices financiers 2007 à 2012, emplacement 250, rue Galt (Métro De l'Église) #CC-605, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.003 CTX1130326003

---

**CE13 0363**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement de crédits de 274 000 \$ en provenance des dépenses générales d'administration à la Direction des stratégies et transactions immobilières pour les frais d'exploitation du bâtiment du 4000, rue Saint-Patrick acquis dans le cadre de la relocalisation de la cour de service Eadie et de l'éco-centre Sud-Ouest, conformément aux informations financières mentionnées au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1124313001

---

**CE13 0364**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser un virement budgétaire de 8 000 \$ en provenance du Programme Municipalité Amies des Aînés (MADA), dans le projet de réserve pour imprévus, vers le Programme de réaménagement de parcs anciens - Aménagement d'équipements d'exercice pour aînés parc Thomas-Chapais de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve afin d'octroyer le contrat à Les industries Simexco inc. pour la fourniture et l'installation d'équipements d'exercice pour les aînés dans le parc Thomas-Chapais, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1130575002

---

**CE13 0365**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la subvention à la stabilisation des fondations des bâtiments résidentiels (03-005) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1130196001

---

**CE13 0366**

Il est

RÉSOLU :

de nommer madame Guylaine Brisson à titre de Directrice - services regroupés aux arrondissements au Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles dans la fourchette salariale FM10 (102 250 \$ - 127 810 \$ - 153 370 \$), à compter de la date de la présente résolution, le tout en conformité avec l'article 4 de la Politique de rémunération des cadres (CE10 1546 et ses modifications) et de l'article 10.2.2 de la Politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1135981002

---

**CE13 0367**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le dépôt de griefs contre le Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal relativement à M. Gilles Surprenant et M. Luc Leclerc et contre le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) relativement à M. François Thériault, pour qu'il soit ordonné à ces ex-employés de remettre à la Ville la valeur des pots-de-vin ou des commissions secrètes qu'ils ont obtenus en violation de leurs obligations envers l'employeur.

Adopté à l'unanimité.

50.002 1132463002

---

**CE13 0368**

Il est

RÉSOLU :

d'entériner la mise à la retraite de M. Stéphane Rainville, policier au Service de police de la Ville de Montréal, en raison d'invalidité naturelle, à compter de la date d'approbation du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

50.003 1134297004

---

**CE13 0369**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport annuel 2012 du Musée de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1136163001

---

**CE13 0370**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 11 au 15 mars 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1135057004

---

**CE13 0371**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées prises par les fonctionnaires en matière de ressources humaines cadres (RCE02-004), pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 28 février 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1131353003

---

**Levée de la séance à 16 h 50**

70.001

---

Les résolutions CE13 0342 à CE13 0371 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Laurent Blanchard  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville